

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 12

Artikel: Bientôt... le "Comptoir" !
Autor: R.Ms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est fier de brandir une énorme courge de papier à croix fédérale avec les yeux brillants d'un quatorze juillet...

Le cortège s'ébranle alors sous l'œil plein de bonhomie de l'agent. Il t'enfile les ruelles étroites et joue de ses clartés sur les façades vigneronnes...

Sur l'esplanade de la Maison de Commune, un peu encaissée pour la circonstance, ce sera alors la traditionnelle partie officielle avec ses chœurs d'élèves ou mixtes dirigés d'une main distinguée par l'instituteur, ses productions gymniques en forme de tableaux vivants, son discours...

« ... Il suffirait de rappeler et de relire le serment du Grütli lui-même... Sa beauté réside dans ses termes concis et clairs pour la défense raisonnable d'intérêts communs et légitimes... »

C'est un Fonjallaz qui parle, un fils de ce Lavaux aimé...

Là-haut crépite le feu ! Comme c'est dommage de n'en apercevoir que la lueur lointaine...

Un chant retient notre attention. Il est signé par l'abbé Bovet et Gil Burlet.

*Des vins que je préfère
Ce n'est pas l'malaga
Encore moins le madère
Ni même le marsala.
J'adore le Bourgogne
Les grands vins du Valais
Les crus de la Gascogne
Mais ce qui mieux me plaît*

*C'est le p'tit vin d'Lavaux oh ! oh ! oh ! oh !
De Lutry à Rivaz ah ! ah ! ah ! ah !
De St-Saph. à Grandvaux oh ! oh ! oh ! oh !
Moi j'aime ce p'tit vin là ah ! ah ! ah ! ah !*

R. Ms.



Bientôt... le "Comptoir" !

Du 10 au 25 septembre, une date marquante au Pays de Vaud. Aussi avons-nous attrapé le téléphone : « Allô !... Pardon, on ne dit plus Allô, dommage ! »

— La Direction ? Monsieur Emmanuel Failletaz ?

— Oui, en personne...

— Puis-je vous poser trois petites questions indiscrètes à propos du Comptoir ?

— Certainement, posez !

— Est-ce 30^e Foire nationale ou 30^e Comptoir suisse qu'on doit dire ?

— A l'intérieur des frontières du pays, le Comptoir suisse est aujourd'hui à ce point populaire qu'aucune équivoque quelconque ne saurait se faire dans l'esprit de ceux qui en connaissent l'existence.

Hors de nos frontières, la situation est

différente. Le « Comptoir suisse » est volontiers pris pour un établissement bancaire. C'est pourquoi nous tenons, aujourd'hui que notre entreprise étend son rayonnement bien au-delà de notre pays, à souligner toujours davantage son caractère de grande foire helvétique d'automne.

— *Qu'avez-vous cherché à exprimer par le sujet de votre affiche ? On prend votre arbre pour un pommier et le tout pour un Paradis ?*

— Cet arbre généreux, qui prospère à travers les bâtiments du Comptoir suisse, ne peut être, ainsi que chacun le comprend aisément, que le symbole des fructueuses affaires que réalisent, chaque année, les exposants à notre Foire nationale.

Par une singulière coïncidence, il témoigne également du prodigieux développement de notre entreprise au cours de ces trente premières années.

— *Quel sera, en grandes lignes, le caractère général du 30^e Comptoir suisse ?*

— Fidèle à lui-même, le Comptoir suisse se présentera à ses nombreux visiteurs selon les traditions que vous lui connaissez et qui sont celles que chacun aime à retrouver, avec, dans ses somptueux jardins,

quinze halles permanentes ou volantes, abritant tous les secteurs importants de notre économie nationale.

Si la surface totale de la Foire de 1949 est à peine supérieure à celle de l'an dernier, c'est avant tout parce que nous ne disposons pas encore des terrains nécessaires à son extension. Le Comptoir suisse a dû, de ce fait, décliner de nombreuses demandes d'exposants, ce qui est regrettable, aussi bien pour lui que pour les intéressés.

L'on a coutume d'attendre du Comptoir suisse qu'il présente chaque année des attractions. Il ne manque point à cette habitude. Indépendamment des stands industriels, commerciaux, des expositions de l'agriculture et de l'artisanat, des pavillons spéciaux soulèveront, sans aucun doute, un très vif intérêt :

Le Pavillon des Animaliers de Paris, le Pavillon des Pays-Bas, et un pavillon spécial du Comptoir suisse, dans lequel est réunie l'histoire de son passé et de son présent, en même temps que ses projets d'avenir, constitueront les attractions attendues.

— *Merci, Monsieur Failletaz et à bientôt sur Beaulieu.*

R. Ms.

Une belle chasse... à bicyclette !

L'aventure est toute récente et vaut d'être contée.

Un garçon boucher de Chesières était allé porter sa viande à Panex et, de là, descendait sur le joli village de Huémoz...

Soudain, que voit-il ? Un magnifique sanglier lui barrer la route...

Freiner, il est trop tard ! La collision entre le « cheval d'acier » et le « cochon sauvage » est inévitable...

Il n'y a même pas moyen de limiter les dégâts.

Résultat : Un saut périlleux par dessus le guidon au moment du choc.

Par miracle, le cycliste s'en tire sans une égratignure, tandis que son irascible amateur de « stop » restait sur le carreau, une piaute démolie.

Sans perdre son sang-froid, le garçon boucher tire son couteau et, séance tenante, parvient à égorger la bête : un mâle pesant bien de soixante à septante kilos !

Voilà semble-t-il un jeune homme que l'on devra dispenser de faire... sa maîtrise ! Gageons que cet automne, il va prendre un permis de chasse... à bicyclette !

B.